CRASSULE DE HELMS

Conservatoire d'espaces naturels Normandie

Seulles TOUS ENSEMBLE

LIMITER SA DISPERSION,

CHACUN PEUT Y CONTRIBUER !

QUELLE EST DONC CETTE PLANTE ?

ORIGINAIRE D'AUSTRALIE ET DE NOUVELLE-ZÉLANDE, ELLE A ÉTÉ INTRODUITE EN EUROPE POUR L'AQUARIOPHILIE.

COMMENT LA RECONNAÎTRE ?

Feuilles opposées, extrémité pointue

Plante grasse, haute de quelques cm

Fleur de 2 à 3 mm de diamètre

OÙ LA RETROUVE-T-ON DANS LA VALLÉE ?

Mares et plans d'eau

Fossés

Rivières

La crassule de Helms pousse dans l'eau, sur les berges ou sur les sols humides.
Elle apprécie particulièrement les zones remaniées et mises à nu.

QUELS IMPACTS PRINCIPAUX SUR LES MILIEUX AQUATIQUES ?

En formant un épais tapis végétal, la Crassule :

- Etouffe le milieu et les espèces qui y vivent naturellement
- Peut gêner certains usages (chasse, pêche)

Tapis de crassule de Helms sur une ancienne mare

COMMENT SE DISPERSE-T-ELLE ?

La Crassule de Helms se propage par bouturage : un petit fragment de quelques millimètres peut donner vie à une nouvelle plante. Sous nos semelles, sur nos embarcations, sur notre matériel, elle s'accroche en passant inaperçu.

ADOPTONS LES BONS REFLEXES !

LA MEILLEURE LUTTE, C'EST D'ÉVITER SA PROPAGATION !

L'éradication de cette espèce n'est plus possible en basse vallée de la Seulles. Néanmoins, chacun peut limiter sa dispersion sur l'amont de la vallée où elle n'est pas encore présente, ou sur d'autres zones humides.
C'est pourquoi, après avoir fréquenté des secteurs colonisés ou à risque*, quelques précautions s'imposent !

*comme l'ensemble de la vallée de la Seulles entre Creully et Courseulles-sur-mer

NETTOYONS NOTRE MATÉRIEL !

De navigation : embarcations, rames, gilets de sauvetage...

De pêche : hameçons, bourriches, épuisettes, waders...

D'entretien des mares de chasse : pelles mécaniques, debroussailleuses...

De piégage : cages...

Agricole : pneus des engins...

Sans oublier nos bottes, y compris sous nos semelles !

TOUT NETTOYAGE CONSISTE À RETIRER LA TERRE ET À LAVER À L'EAU SUR PLACE LES OBJETS CONCERNÉS.
INUTILE D'UTILISER DES PRODUITS CHIMIQUES !

VOUS SOUHAITEZ DES CONSEILS ?

CONTACTEZ NOUS!

En présence d'espèces exotiques envahissantes, certaines actions de gestion peuvent être délicates ou contre-productives. Avant d'engager tous travaux, n'hésitez pas, pour bénéficier de conseils gratuits et adaptés, à joindre :

CHARLOTTE BOUIN → chargée de mission espèces exotiques envahissantes : c.bouin@cen-bn.fr

CAMILLE HÉLIE → chargée de mission espaces naturels Bessin-Côte de Nacre : c.helie@cen-bn.fr

OU PAR TÉLÉPHONE AU 02 31 53 01 05

Conception graphique : Conservatoire d'espaces naturels Normandie Ouest

ET N'OUBLIONS PAS

- Après un curage, les plantes se réinstallent naturellement dans une mare. Il n'est pas nécessaire de procéder à des plantations, au risque d'y introduire des espèces telles que la Crassule de Helms.
- Un aquarium ne doit jamais être vidangé dans la nature.
- N'achetez pas cette plante et sensibilisez votre entourage !

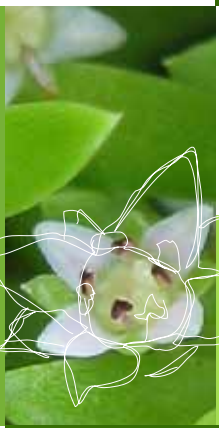

Conservatoire d'espaces naturels Normandie

Seulles TOUS ENSEMBLE

POUR EN SAVOIR PLUS :

WWW.CEN-NORMANDIE.FR

- Sur le programme Seulles, tous ensemble : cen-normandie.fr/les-programmes-et-projets/projets-de-territoires/seulles-tous-ensemble
- Sur le programme régional espèces exotiques envahissantes : cen-normandie.fr/les-programmes-et-projets/programmes-regionaux-d-actions/prei
- Sur la Crassule de Helms : especes-exotiques-envahissantes.fr/espece/crassula-helmsii/

RÉGION NORMANDIE

UNION EUROPÉENNE
Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

eau seine NORMANDIE
Agence de l'eau

Fondation de France

Cœur de Nacre Communauté de Communes

Communauté de Communes Seulles Terre et Mer